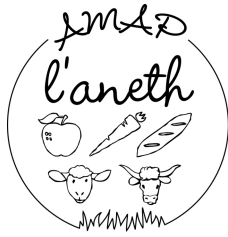


# CONTRAT « Miel et Gourmandises » Octobre 2017– Février 2018



La démarche a pour objet de **maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture biologique**, celles-ci fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs deviennent partenaires.

## Parties contractantes

---

### **Producteur :**

Fabien BONSERGENT  
30 rue Ste Emerance  
49370 LA POUEZE  
Tél/Fax : 02 41 60 08 34  
E-mail : mieletgourmandises@orange.fr

### **CONSUM'ACTEUR :**

1\_NOM, Prénom :  
2\_NOM, Prénom :  
Adresse :  
Tél :  
E-mail :

## Contenu du contrat

---

### **\* Engagements du Consom'acteur**

- Je m'engage pour une période contractuelle de 6 mois
- Je m'engage à participer à la vie de la future AMAP et à la démarche actuelle : aide à l'installation des paysans producteurs lors des distributions, tâches administratives...
- Je m'engage également à donner ponctuellement des coups de mains aux producteurs.

### **\* Engagements du Producteur**

- Je m'engage à fournir des produits de qualité, sans conservateurs, ni glucose, et en certifiant que le miel est local.
- Je m'engage à produire dans la transparence et à ouvrir mon exploitation aux visites des consom'acteurs.
- Je m'engage à vous livrer régulièrement, aux jours et aux heures indiquées.
- Je m'engage à prévenir au plus tôt en cas d'annulation ou de report de distribution.
- Je m'engage à tenir compte des remarques faites par les consommateurs tant sur la qualité des produits que sur les variétés proposées.

### **\* Le contrat**

Le présent contrat est établi, **en 2 exemplaires**, pour une durée de **6 mois (Octobre 2017 à Mars 2018)**. Après signature des 2 parties prenantes, chacune récupérera un exemplaire du présent contrat, en passant par les référents du producteur, membre du collectif.

### **\* Prise du panier de miel et gourmandises**

Les consom'acteurs doivent prévoir leurs vacances à la signature du contrat. Mais ils peuvent également faire retirer leurs paniers par des personnes de leur choix. NB : le tableau d'affichage présent lors des distributions permet de faciliter ce genre de service, la prévision de la production en est facilitée et de nouveaux bénéficiaires peuvent essayer sur une courte durée.

Tout pot de miel ou gourmandise non retirés seront perdus.

La livraison a lieu le mercredi de **18h30 à 19h30** au 56 boulevard du Doyenné, ANGERS

**Rappel : la signature d'un contrat nécessite une adhésion annuelle à l'association de 6 euros.** Si non réglée par ailleurs, règlement à l'ordre de l'AMAP l'Aneth à donner au trésorier lors d'une distribution.

Planning de Distribution :

PRODUITS	TARIF	17/10/17	13/12/17	14/02/18
<i>Printemps 500g</i>	5.50€			
<i>Printemps 1kg</i>	9.50€			
<i>Toutes fleurs 500g</i>	5.80€			
<i>Toutes fleurs 1kg</i>	10.00€			
<i>Châtaigner 500g</i>	6.80€			
<i>Acacia 500g</i>	7.50€			
<b>Sous Total</b>		.....€	.....€	.....€

**Attention le renouvellement des contrats se fera en Octobre 2018, pensez à faire votre stock de miel pour les 6 prochains mois.**

<b>TOTAL</b>	.....€	<b>Nombre de chèques</b>		<b>Octobre</b>	.....€	<b>Janvier</b>	.....€
--------------	--------	--------------------------	--	----------------	--------	----------------	--------

**Quelques précisions**

Miel de printemps : doux et crémeux  
 Miel toutes fleurs : parfumé et crémeux  
 Miel de châtaigner : liquide avec une pointe d'amertume  
 Miel d'Acacia : liquide et doux

Le contrat signé et le(s) chèque(s) (paiement en un, deux versements) sont à donner :

Amandine RETHORE [amandine.rethore.irc@gmail.com](mailto:amandine.rethore.irc@gmail.com) (ou Marie-Agnès MOREAU)  
 Tel : 06.66.12.26.05

\* **Résiliation** La résiliation est possible mais sans garantir le remboursement des mensualités restantes. Elle implique la signature d'un avenant au présent contrat avec le producteur et un remplaçant du contractant démissionnaire.

**Signatures** précédées de la date et de la mention « lu et approuvé »

PRODUCTEUR

CONSOM'ACTEUR